

Commune de Soudorgues

Compte Rendu du Conseil Municipal

Séance du 20 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt novembre, le Conseil municipal de la commune de Soudorgues, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni en salle de Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire, Bertrand VAN PETEGHEM;

Etaient présents:

Bertrand VAN PETEGHEM, Patrick ALAZAUD, Clovis GROS, Christine PRADEILLES, Vincent BOISSIERE, Francis NOGAREDE, Gérard BERNA, Pierre DELAHAYE

Absents:

Absents excusés : Agnès NAZARIAN (procuration à Bertrand VAN PETEGHEM), Patricia LAUZIERE (procuration à Clovis GROS), Maryse CABRIT (procuration à Christine PRADEILLES)

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Pierre DELAHAYE

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

1. Adhésion au service partenariat CNRACL invalidité.
2. Paniers cadeaux pour les anciens.
3. DM n° 4 : 3 000 € pour titres annulés.
4. DM n° 5 : 530 € caution De Bernardo.
5. DM n° 6 : 500 € intérêts sur emprunts.
6. Frais scolaires Lasalle.
7. Prime Marc PRADEILLES.

Questions Diverses :

- Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie
- DETR demandes de subventions
- Inventaire des biens de la mairie
- Adressage
- Prime pouvoir d'achat pour employé de la fonction publique
- Mail du 17/11/2023 envoyé par Maëva ROUX à l'attention des élus (copie ci-après)

Préambule Budget

- Pierre DELAHAYE fait un bref rappel de la situation budgétaire arrêtée au 13 novembre 2023 (après plus de 10 mois d'exercice) et fait remarquer que la situation des Dépenses est plutôt positive étant donné qu'à ce jour 442.000€ ont été dépensés sur les 694.000€ budgétés.

Un point budget sera fait par Pierre DELAHAYE en préambule de chaque CM afin que les conseillers puissent mieux considérer et apprécier les votes budgétaires.

DEL 01

Objet : Adhésion au service partenariat CNRACL invalidité

Montant de la participation : 200€/an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote :

Les membres du Conseil délibèrent et votent :

POUR : 8 CONTRE : 1 ABSTENSIONS : 2

DEL 02

Objet : Paniers cadeaux pour les anciens

Comme chaque année, la mairie offrira un panier cadeau dans le cadre des fêtes de fin d'année aux anciens de Soudorgues (plus de 70 ans, 6 mois par an de résidence principale, ayant habité à Soudorgues et/ou sur les listes électorales)

La dépense est au budget de 2023 et s'élèvera à environ 1800€.

Les membres du Conseil délibèrent et votent :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENSIONS : 0

DEL 03

Objet : DM n° 4 : 3 000 € pour titres de recettes annulés

Il convient d'augmenter les crédits au chapitre 67 Charges exceptionnelles notamment le c/673 Titres annulés sur exercices antérieurs pour un montant 3000€. Pour se faire, les crédits, dans la même section de fonctionnement - dépenses, peuvent être réduits au chapitre 011 Charges à caractère général art 618 Divers pour un montant de 1000€ et au 615218 Autres bâtiments pour 2000€.

Les membres du Conseil délibèrent et votent :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENSIONS : 0

Clovis GROS signale qu'il est dommageable de ne pas connaître avec exactitude la cause de ce manque à gagner.

DEL 04

Objet : DM n° 5 : 530 € caution De Bernardo

Afin de rembourser la caution de Mme DE BERNARDO à la suite de son départ du logement communal, il convient d'ouvrir les crédits au chapitre 16 - art 165 Dépôts et cautionnements pour 530€ et de réduire pour le même montant le chapitre 020 - art 020 Dépenses imprévues.

Les membres du Conseil délibèrent et votent :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENSIONS : 0

DEL 05

Objet : DM n° 6 : 500 € intérêts sur emprunts

Malgré un tableau d'emprunts réalisé prévoyant le capital et les intérêts pour l'année 2023, Il n'a pas été assez prévus de crédits sur le BP 2023 au chapitre 66 article 66111 - intérêts réglés à l'échéance. Afin de pouvoir rembourser les intérêts d'emprunts en totalité, il convient d'augmenter les crédits au chapitre 66 article 66111 (intérêts réglés à l'échéance) et de réduire les crédits du 022 Dépenses imprévues pour le même montant : 500€

Les membres du Conseil délibèrent et votent :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENSIONS : 0

DEL 06

Objet : Frais scolaires Lasalle

Mise au niveau, à la suite du nouveau tarif de Lasalle. (voir annexe)

Les membres du Conseil délibèrent et votent :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENSIONS : 0

DEL 07

Objet : Annulation de la prime de 1500€ - départ à la retraite - accordée à Marc Pradeilles.

La préfecture rejette la décision du CM du 25 septembre 2023 d'octroi de prime intitulé « prime de départ à la retraite » et notifie monsieur le Maire que cette décision n'est pas légale et donc irrecevable et que ce type de prime n'existe pas pour les agents de la fonction publique.

NOTE : il n'y a pas lieu de voter, la décision est imposée et irrévocable.

Les conseillers demandent à monsieur le Maire d'étudier une alternative légale à l'octroi de cette prime qui a pour objet initial de récompenser les nombreux services rendus – quelques fois en dehors des heures légales de travail - par Marc Pradeilles

Questions diverses :

1 - Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie

Proposition

Pierre DELAHAYE fera un compte rendu pour la réunion de travail du 4 décembre.

2 - DETR demandes de subventions

Proposition

Monsieur le Maire suit le dossier, propose l'achat d'une broyeuse et demande qui veut bien se charger de préparer une proposition d'achat concrète et étayée, pour "projet" de demande de subvention. Le sujet sera débattu en réunion de travail du 4 décembre.

3 - Inventaire des biens de la mairie

Proposition

Christine PRADEILLES propose de s'en charger.

4 – Adressage

Proposition

Christine PRADEILLES demande quelques compléments d'informations sur les manipulations logicielles, monsieur le Maire lui fera un rappel.

5 – Prime pouvoir d'achat pour employer de la fonction publique

Proposition

Monsieur le Maire suit le dossier. Le sujet sera débattu en réunion de travail du 4 décembre.

6 – Mail du 17/11/2023 envoyé par Maëva ROUX à l'attention des élus (copie ci-après)

Propositions

- Au niveau Secrétariat et personnel municipal : monsieur le Maire rappelle que Laurent GARCIA DOY est en arrêt maladie jusqu'au 27 novembre 2023. Décision sera prise sur l'engagement ou non d'un nouvel employé suivant l'évolution de la situation avec Laurent. Comme il est urgent d'aider Maëva, la mairie cherchera éventuellement un profil local pour 3 mois d'assistance secrétariat. Le profil sera établi par monsieur le Maire.
- Au niveau Urbanisme : Gérard BERNA et monsieur le Maire suivent les dossiers dans un cadre strictement légal et soulignent que les questions d'urbanisme sont délicates et font souvent l'objet de contestations et que ce n'est pas spécifique à la commune de Soudorgues.

Pierre DELAHAYE fait remarquer que l'organisation du secrétariat doit être absolument améliorée, mieux encadrée et plus régulièrement suivie.

Clovis GROS n'est globalement pas d'accord avec les remarques de monsieur le Maire, genre « Circulez, il n'y a rien çà voir ! ».

Clovis GROS fait remarquer que la situation des équipes municipales (secrétariat et employés municipaux) est instable et que monsieur le Maire devrait en tirer des conclusions sachant qu'il est responsable des engagements et des nombreuses prises de décisions non communiquées à l'équipe municipale.

M. Le Maire rappelle qu'aucune embauche n'a été réalisée sans que le conseil municipal ne soit au courant et qu'aucun choix de personne n'a été réalisé sans qu'il ne consulte plusieurs autres élus.

Copie du mail de Maëva

Mesdames et Messieurs les élus,

Je me permets de vous adresser un mail à vous tous pour tirer une sonnette d'alarme.

Je travaille à SOUDORGUES seulement 14h / semaine et je fais donc actuellement le travail d'un temps plein + le mien.

Je suis censée faire ici de la comptabilité et de la gestion du personnel.

Alors que Laurent n'est pas là depuis plusieurs semaines, je suis surprise de voir qu'il n'y a pas plus d'activité et d'entraide de l'équipe municipale.

Je ne suis pas surhumaine, je ne peux pas tout faire.

Je laisse des dossiers à traiter, certains sont en attente depuis des mois et sont toujours au même endroit.

Il y a actuellement des dossiers urgents en urbanisme, domaine très cadré, dont les délais sont à respecter. Je me refuse d'y toucher, au vu des courriers litigieux reçus en mairie et des contentieux. Il y a des règles à respecter, ce n'est pas le cas, ça ne me convient pas.

Le compte-rendu du dernier CM n'est pas fait, il doit être affiché dans les 8 jours !

La fin de l'année en comptabilité et gestion budgétaire est toujours très chargée, je me demande comment je vais faire si Laurent ne revient pas.

Quelqu'un a t'il pensé à essayer de le remplacer ? Non je ne crois pas... Quelqu'un a-t-il pris de ses nouvelles ? Peut-être que pour une fois nous pourrions anticiper un peu...

La prime de départ à la retraite pour Marc PRADEILLES ne "passe" pas. Ca ne se fait pas d'attribuer une prime de départ à la retraite dans la fonction publique, pas comme ça... on vient de se faire retoquer par le Contrôle de légalité, sachez que je ne ferai rien d'illégal, il n'est pas utile de me demander des solutions farfelues.

Je suis toujours dans une position délicate ici, ce n'est pas comme ça que j'aime travailler, et envoyer ce mail ne me fait pas plaisir.

Rien ne roule !

Bref j'aimerais que vous sachiez que finalement quand je viens à SOUDORGUES je ne fais presque plus de comptabilité, je la fais parfois chez moi ou sur mon autre mairie sur mon temps de pause. Alors je vous prie de bien vouloir m'apporter un peu d'aide, surtout à Monsieur Le Maire, que je vois de moins en moins au vu de son agenda très chargé.

En vous souhaitant un bon week-end,

Bien cordialement,

La séance du Conseil est levée à 20H30.